

INFORMATION

Vie scolaire

Ecole ND Bellegarde *Septembre 2025*

INTERLOCUTEUR

M. DEVAUX Jea-Marc est votre interlocuteur pour tout ce qui concerne la coordination de la vie scolaire de l'école.

ADRESSE MAIL : devaux.jeanmarc@ndbellegarde.net

TELEPHONE : 06 38 08 01 72

ABSENCE / RETARD

En cas d'absence ou de retard conséquent : de votre enfant avant 9h00 :

APPEL : 06 38 08 01 72 ou laisser un message vocal en stipulant le nom de l'élève, sa classe ainsi que le ou les motifs de l'absence.

Cet appel est informatif, un mot dans le cahier de liaison au retour de l'élève est obligatoire pour justifier cette absence auprès de l'établissement et de l'enseignante.

Vous pouvez également contacter le responsable de vie scolaire par mail à l'adresse suivante :

devaux.jeanmarc@ndbellegarde.net

Le rectorat nous demande un contrôle strict des absences. La scolarisation est obligatoire à partir de 3 ans. Les absences pour convenances personnelles sont de la responsabilité des parents et aucune autorisation n'est donnée par l'école.

RETARD GARDERIE

Pour un retard à la garderie du soir, il est primordial d'avertir le surveillant avant 18h30 sur le portable de l'école au :

07 60 03 98 11.

Tout retard est facturé 20 € le quart d'heure.

CANTINE

1. – Indiquer les jours de cantine sur le formulaire « vos autorisations pour la rentrée ».
- 2 – Les changements de régime ne sont possible qu'en fin de trimestre.
- 3– Pour réapprovisionner le compte cantine : par carte bancairesur école directe.

ATELIER DE MIDI

Sur le temps de midi de 12h30 à 13h10 des ateliers sont proposés aux enfants du CE1 au CM 2, moyennant une participation de 120 € pour l'année par enfant. Le montant sera ajouté sur votre facture du 1er trimestre.

L'Inscription aux activités se fait dans la classe par le CPE en début de période.

Ateliers proposés :

Robotique, grands jeux, cinéma, dessin, jardinage, chorale, jeux de société, sport, bibliothèque, théâtre, arts plastiques, dessin Zen et échecs.

PLANNING DES ATELIER

L'atelier se déroule sur une période de 8 semaines, sous la responsabilité d'un intervenant.

Les groupes sont composés de 8 à 15 enfants, selon l'activité proposée.

Il est demandé à chaque élève de respecter son engagement sur toute la durée de l'atelier.

Nous garantissons à chaque enfant inscrit la participation à au moins un atelier par semaine.

À l'issue de chaque cycle de 8 semaines, les groupes sont renouvelés.

ETUDE

Une étude encadrée par des enseignants est proposée du CE2 au CM2 de 16h45 à 17h45 .

Cet horaire est strict et aucun élève ne peut sortir avant l'horaire indiqué.

Inscription au trimestre (gestion CPE).

Début de l'étude lundi 15 septembre 2025

GARDERIE

Garderie : maternelle – élémentaire :

7h30 – 18h30

Forfait 120 € / trimestre / enfant sur la facture.

PAI

La mise en place d'un PAI – Parcours d'Accueil Individualisé – est prévue pour les élèves qui, pour des raisons de santé seraient amenés à suivre des traitements médicamenteux sur le temps scolaire.

- **Mise en place d'un PAI :** Contactez M. Devaux pour obtenir l'imprimé de prise en charge à faire compléter par votre médecin traitant. Ordonnance et médicaments lui seront remis en mains propres.
- **Gestion des PAI : le jeudi 28 août de 8h30 à 11h**

Remise du PAI à M.Devaux au nom de votre enfant avec les médicaments, ordonnance valide pour l'année scolaire et protocole d'administration des médicaments si nécessaire.

SORTIE DES ELEVES

- À 16h15, les élèves quittent leur classe sous la responsabilité de leur enseignante.
- Ceux qui prennent les transports en commun se rendent en rang de bus, accompagnés par des membres de l'équipe éducative.
- Pour quitter l'établissement seul, un élève doit **obligatoirement** être en possession d'une autorisation écrite signée par ses parents. Un badge spécifique lui sera alors remis.

PACK ORANGE

Chaque élève reçoit un pack orange à la **rentrée**.

La tenue contenue dans ce pack devra être portée aux dates précisées dans le calendrier orange, remis lors de la pré-rentrée.

Claire MACHABER, gère les commandes et la distribution des packs.

machabert.claire@ndbellegarde.net

BADGES PARENT / ADULTE AUTORISE

Pour accéder à l'établissement, tout adulte (parent ou personne déléguée) doit obligatoirement être muni d'un badge école.

Ce badge est délivré sur demande auprès du CPE.

CARNET DE LIAISON

Outil de communication entre l'école et les familles, le carnet de liaison joue un rôle essentiel.

Il contient notamment le règlement intérieur de l'école, à lire attentivement. Il permet également un échange rapide d'informations entre les parents et l'équipe éducative.

Les retards de l'élève y sont consignés.

Ce carnet sert aussi de support pour la gestion de la discipline : des avertissements peuvent y être notés si nécessaire.

Distribué dès la rentrée, il devra être couvert, signé et complété dans les plus brefs délais.

Merci de votre lecture attentive

Bel été ! Bonnes vacances à tous !

Cordialement.

Jean-Marc DEVAUX
CPE

Catherine REDON
Cheffe d'établissement